

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 / DEG / Droit International		Code Diplôme : ABMDIN1		Date approbation/présentation CFVU : 15/09/2022														
Parcours-type : Carrières Juridiques et Numériques Internationales		Code VDI : 151		N° de version dans l'accréditation : 2														
Parcours pédagogique (le cas échéant) :		Code Etape : ABM2JN		Formation Initiale/Formation Continue														
Responsable de la Formation : Mme Karine BANNEJER-CHRISTAKIS, M. Théodore CHRISTAKIS		Code VET : 211		Présentiel														
Responsable de l'Année : M. Théodore CHRISTAKIS																		
Intitulés des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES				
						1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP	
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 3																		
Unité 1 - Droit international approfondi			O	9	9													
Obligations et responsabilité internationale					9	E/O	100%					E/O	100%	24				
Méthodologie du droit international						Assiduité								18				
Anglais juridique						Assiduité								12				
Unité 2 - Règlement des différends et sécurité internationale			O	9	9													
Jus contra Bellum	M1/DT INTERNATIONAL/SICD				4	E/O	100%					E/O	100%	24				
Droit du contentieux international					5	E/O	100%					E/O	100%	24				
Unité 3 - Séminaires d'ouverture (1 au choix)			X	3	3													
Droit de l'Union Européenne - Institutions, Normes, Politiques					3	E/O	100%					E/O	100%	12*				
Private International Law					3	E/O	100%					E/O	100%	12*				
Unité 4 - Nouveaux défis du droit international			O	9	9													
Artificial Intelligence - From Ethics to Rules					4	E/O	100%					E/O	100%	18				
Cybersécurité - Acteurs, Gouvernance, Régulation	M1/DT INTERNATIONAL/SICD				5	E/O	100%					E/O	100%	24				
Bonification 1			B		2													
Langues					2													
Sport					2													
ETC du SET					2													
Bonification 2			B		1													
Engagement étudiant					1													
Total ECTS / Semestre					30	Total Nbre d'heures				156,00	0,00	0,00	0,00					
SEMESTRE 4																		
Unité 1 - Organisations internationales et négociations			O	6	6													
International Organisations - Current Affairs	M1/DT INTERNATIONAL/SICD				2	Assiduité								12				
Playing the UN - Theory and Practice of International Negotiations	M1/DT INTERNATIONAL/SICD				2	E/O	100%					E/O	100%	12				
International Careers & Multicultural Intelligence					2	E/O	100%					E/O	100%	12				
Unité 2 - Droit international matériel			O	6	6													
Data Protection and Privacy					3	E/O	100%					E/O	100%	24				
Droit des espaces et protection de l'environnement					3	E/O	100%					E/O	100%	18				
Unité 3 - Permanence et mutations du droit international			O	9	9													
Advanced International and European Human Rights Law					3	E/O	100%					E/O	100%	18				
Ethno-political conflicts & International Law	M1/DT INTERNATIONAL/SICD				4	E/O	100%					E/O	100%	24				
1 au choix			X															
Jus in Bello - Droit des conflits armés	M1/DT INTERNATIONAL/SICD				2	E/O	100%					E/O	100%	12				
Organisation de la lutte contre le terrorisme	M1/DT INTERNATIONAL/SICD				2	E/O	100%					E/O	100%	12				
Unité 4 - Stage et Mémoire			O	9	9													
Stage et Mémoire (travail personnel des étudiants)					9	E/O	100%				oui	100%						
Mémoire						Ecrit mémoire	100%				oui	100%						
Rapport de stage						Ecrit rapport	100%				oui	100%						
Bonification 1			B		2													
Langues					2													
Sport					2													
ETC du SET					2													
Bonification 2			B		1													
Engagement étudiant					1													
Total ECTS / Semestre					30	Total Nbre d'heures				144,00	0,00	0,00	0,00					
Commentaire :																		
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.																		
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).																		
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.																		
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.																		